

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

Évaluer les préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles

Le 15 novembre 2024

HORAIRES :**Horaires de la formation : de 09h15 à 18h15**Lieu de FormationÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
3ter quai aux Fleurs - 75004 PARISDirecteurs de session :**Sophie DEPELLEY,**
*Conseillère Cour d'Appel de Paris***Jean-François LABORDE,**
Expert près la Cour d'appel de Paris

Lien vers la documentation en ligne de la session

Magistrat coordonnateur de formation :
Joëlle CASANOVAAssistante de formation :
Sandra QUELLARD

Objectifs

Les actions privées en droit de la concurrence connaissent un important développement. Souvent centrale, l'évaluation des préjudices y est généralement difficile.

Cette formation fournira des apports théoriques, mais aussi et surtout pratiques : mises en situation concrète, échanges entre juges praticiens de ce contentieux, jugements et arrêts marquants, outils documentaires.

Elle permettra aux juges de bien cerner les forces et les faiblesses des évaluations de préjudice qui leur sont soumises : discerner les failles, reconnaître les biais, comprendre les divergences entre évaluations contradictoires, concevoir les éventuels ajustements à leur apporter.

Vendredi 15 novembre 2024

- 09h20 – 09h30** **Ouverture**
Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO, Conseillère, Cour de cassation
- 09h30 - 10h00** **Introduction : la place des actions privées dans le dispositif de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles**
Emmanuel COMBE, Professeur d'Economie, ancien Vice-Président de l'Autorité de la Concurrence
- 10h00 - 11h00** **Les bases juridiques : points de repère**
Sophie DEPELLEY, Conseillère, Cour d'Appel de Paris
Nicolas REGIS, Conseiller Référendaire, Cour de cassation
- 11h15 - 12h30** **L'évaluation du préjudice de surcoût**
Jean-François LABORDE, Expert près la Cour d'appel de Paris
François POINAS, Economètre, Doyen de Toulouse School of Economics
- 12h30 - 14h00** **Pause déjeuner**
- 14h00 - 14h45** **L'évaluation du préjudice de surcoût (suite)**
- 14h45 - 15h45** **La répercussion du surcoût : aspects juridiques et évaluation**
Sophie DEPELLEY, Conseillère, Cour d'Appel de Paris
Romain DE NIJS, Expert près la Cour d'appel de Paris
- 16h00 - 18h00** **L'expertise judiciaire et privée**
Anne DULMET, Vice-Présidente, Tribunal Administratif de Strasbourg
Gérard TERNEYRE, Président de chambre, Tribunal de Commerce de Paris
Nicolas REGIS, Conseiller Référendaire, Cour de cassation
Olivier PERONNET, Expert agréé par la Cour de cassation
- 18h00 - 18h15** **Bilan et clôture de la session**